

Forum Afrique-Canada – Document d'information

# L'Afrique compte

Un engagement renouvelé  
en faveur de la justice  
sociale et économique  
en Afrique

Le Forum Afrique-Canada (FAC) est un Groupe de travail du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). Il rassemble des organisations non-gouvernementales, des Églises, des syndicats et des groupes de solidarité de partout au Canada qui s'intéressent aux questions de développement et de justice sociale en Afrique subsaharienne.

Le groupe a pour but, premièrement, de rehausser la qualité du travail et l'impact des groupes membres par la réflexion et l'analyse des programmes en Afrique et deuxièmement, d'améliorer la coordination de l'élaboration de politiques et de stratégies pour le plaidoyer et les actions conjointes, en dialogue avec les homologues et collègues africains.

Ce document peut être reproduit intégralement ou partiellement et utilisé à des fins non lucratives, pour autant qu'il soit indiqué clairement que le CCCI en est la source. L'utilisation intégrale ou partielle de ce document à des fins commerciales est interdite sans l'assentiment écrit du CCCI.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Conseil canadien pour la coopération internationale  
450, rue Rideau, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1N 5Z4  
613-241-7007 • [info@ccic.ca](mailto:info@ccic.ca) • [www.ccic.ca](http://www.ccic.ca)

Tous droits réservés.

© Conseil canadien pour la coopération internationale 2010

Forum-Afrique Canada – Document d'information

# L' Afrique compte

Un engagement renouvelé  
en faveur de la justice  
sociale et économique  
en Afrique



## Table des matières

<b>Un engagement renouvelé en faveur de la justice social et économique en Afrique .....</b>	<b>1</b>
<b>Note d'information n° 1 Une aide accrue pour s'attaquer à la pauvreté croissante en Afrique .....</b>	<b>4</b>
<b>Note d'information n° 2 Promouvoir le droit à l'alimentation dans les politiques du Canada en matière de sécurité alimentaire .....</b>	<b>8</b>
<b>Note d'information n° 3 Garantir les plus hautes normes environnementales et de droits de la personne pour les investissements canadiens en Afrique.....</b>	<b>11</b>
<b>Note d'information n° 4 Œuvrer avec l'Afrique pour une justice climatique.....</b>	<b>14</b>
<b>Note d'information n° 5 Promouvoir des politiques économiques, commerciales et financières équitables et transparentes pour le développement de l'Afrique .....</b>	<b>20</b>
<b>Note d'information n° 6 Promouvoir une paix durable et inclusive en Afrique .....</b>	<b>26</b>



# **L'Afrique Compte :**

## **Un engagement renouvelé en faveur de la justice sociale et économique en Afrique**

---

Dans les mois à venir, la politique étrangère du Canada, notamment dans l'ordre du jour des rencontres de juin 2010 du G8 et du G20, doit accorder la plus haute priorité aux actions visant à promouvoir les droits de la personne et l'abolition de la pauvreté et des injustices en Afrique. Un engagement renouvelé en faveur de la justice sociale et économique en Afrique doit inclure :

1. **Le renouvellement de l'engagement financier du Canada relatif à l'aide publique au développement (APD) pour trouver des solutions à la pauvreté croissante en Afrique subsaharienne** en l'augmentant dans une proportion égale ou supérieure à l'augmentation annuelle de l'enveloppe de l'aide internationale (EAI). L'ensemble des ressources de l'ACDI destinées à l'Afrique subsaharienne devrait correspondre à au moins 50 p. 100 des dépenses bilatérales et multilatérales de l'ACDI, et les allocations devraient être en conformité avec la Loi sur la responsabilité de l'aide au développement officielle.
2. **Une plus grande priorité accordée au renforcement du rôle du Canada dans les processus de paix et de maintien de la paix sur le continent**, notamment au Soudan, en République démocratique du Congo (RDC) et en Somalie, et s'assurer que les femmes sont parties prenantes des processus de paix et de maintien de la paix à tous les niveaux;
3. **L'établissement d'un Cadre canadien pour la responsabilité sociale des entreprises (RSE)**, y compris l'adoption de politiques et de lois fondées sur les normes les plus élevées en matière d'environnement et de droits de la personne pour réglementer les activités des sociétés extractives canadiennes.
4. **La mise en place d'une stratégie en matière de sécurité alimentaire à l'ACDI qui cible les petits agriculteurs, notamment les femmes**, pour renforcer leurs moyens de subsistance tout en favorisant l'accroissement de façon durable de la production alimentaire destinée à la consommation domestique et aux marchés locaux.
5. **Une collaboration avec les gouvernements africains pour s'assurer que les règles commerciales reflètent les préoccupations des pays pauvres** en ce qui concerne la stabilité des prix des produits de base, en particulier les denrées alimentaires. Cela pourrait se faire par l'entremise de tarifs ou d'ententes internationales plus complexes de gestion de l'offre, et non seulement par l'ouverture de marchés pour les exportateurs plus avancés comme le Canada.
6. **Un engagement ferme à soutenir financièrement l'adaptation de l'Afrique aux changements climatiques**, outre l'APD, en renforçant les capacités des États africains et de leurs sociétés civiles de mettre en application leurs connaissances des changements climatiques en Afrique et du développement durable à leurs propres parcours de développement.

## Contexte

Les citoyens africains et leurs gouvernements se sont engagés à renforcer leur leadership dans le but de relever les défis urgents du développement pour les peuples d'Afrique. Le programme, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA), a d'abord été défini par des dirigeants africains un peu avant le Sommet du G8 2002 qui s'est tenu à Kananaskis au Canada. Il a ensuite été bonifié dans plusieurs pays grâce à des initiatives de développement.

L'Afrique a obtenu un certain succès depuis 2002. Les gouvernements africains ont pu mobiliser des ressources nationales pour financer leur propre développement et ont invité les donateurs internationaux à respecter leurs nombreux engagements prioritaires envers l'Afrique pris en 2005. Des progrès modestes ont été réalisés grâce à une croissance économique de 6 p. 100 en moyenne entre 2001 et 2008, et des avancées dans plusieurs pays d'Afrique pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire (ODM) qui visent à réduire la pauvreté.

Cependant, à la veille des Sommets du G8 et du G20 dont le Canada sera l'hôte en 2010, les répercussions de la crise économique mondiale menacent, une fois de plus, de repousser les Africains dans des conditions d'extrême pauvreté et de famine. Les leaders et les citoyens africains ne portent pas la responsabilité de cette crise. Pourtant, le développement mené par les Africains ressentira les effets négatifs causés par le ralentissement de la croissance, l'augmentation de la pauvreté et les promesses reniées par les donateurs, et ce longtemps après que le reste du monde se soit remis de la crise.

Les pays du G7 laissent tomber l'Afrique. Plusieurs ne respecteront pas leurs engagements de doubler l'Aide à l'Afrique pour 2010, et ce au moment où la crise économique mondiale exacerbe une crise du développement en Afrique déjà grave dans cette région. L'UNESCO évalue que les 390 millions de travailleurs parmi les plus pauvres en Afrique verront leur revenu baisser de 20 p. 100 environ, soit beaucoup plus que dans les pays du G8. La malnutrition infantile devrait accroître de 200 000 à 400 000 le nombre de décès supplémentaires chez les nourrissons. Des reculs en éducation primaire universelle devraient toucher plusieurs pays, entre autres le Mozambique, l'Éthiopie, le Mali, le Sénégal et le Rwanda, qui tous avaient pourtant réalisé des progrès importants au cours des dernières années<sup>1</sup>. La hausse récente des denrées alimentaires a fait en sorte que 28 millions de personnes de plus se retrouvent en situation d'extrême pauvreté en Afrique Sub-saharienne<sup>2</sup>.

Les Sommets de Huntsville offrent une occasion importante pour que le Canada dynamise le programme du G8 et celui du G20 en proposant de nouvelles démarches audacieuses qui renforceront la capacité des Africains et de leurs gouvernements à surmonter cette tempête économique et à reprendre les stratégies de lutte à la pauvreté et aux inégalités croissantes sur le continent.

---

<sup>1</sup> Voir Éducation pour tous – Rapport mondial de suivi 2009, Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance <http://www.unesco.org/fr/efareport/reports/2009-governance/> Voir aussi le rapport des ODM 2009 à [http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2009/MDG\\_Report\\_2009\\_En.pdf](http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2009/MDG_Report_2009_En.pdf).

<sup>2</sup> Voir African Monitor 2009 Report à [http://www.africanmonitor.org/Site/docs/EXEC\\_single\\_lowres.pdf](http://www.africanmonitor.org/Site/docs/EXEC_single_lowres.pdf).

L'avenir du développement en Afrique est aussi enraciné dans la société civile africaine. Les citoyens s'engagent de plus en plus avec leurs gouvernements pour influencer sur les politiques nationales et faire connaître leurs effets sur les populations les plus pauvres et marginalisées. Hakielimu est un exemple d'une organisation tanzanienne qui permet aux gens ordinaires en Tanzanie de travailler pour amener des changements dans les domaines de l'éducation et de la démocratie. Elle a su cerner les réalités rurales vécues par plusieurs Tanzaniens et les défis de l'éducation pour assurer que la scolarité se traduise par un véritable apprentissage. La société civile canadienne porte ce travail de surveillance indépendante, d'analyse à l'attention de l'ACDI qui appuie les efforts de la Tanzanie en éducation.

Les gains économiques de l'Afrique ont aussi diminués à cause des politiques de croissances économiques mal conçues et souvent maintenues de l'extérieur comme condition à l'aide des donateurs et à l'allègement de la dette. Ces programmes n'ont pas généré de bénéfices significatifs pour les pauvres et les plus marginalisés, mais au contraire, ont plutôt conduit à un accroissement des inégalités. Par exemple, l'Ouganda a connu une croissance de 4 p. 100 au cours de la dernière décennie, mais celle-ci n'a pas réduit de manière significative la pauvreté rurale ou la mortalité infantile. Au Bénin, des années de croissance soutenue sont aussi allées de pair avec un nombre croissant de pauvres dans le pays<sup>3</sup>. Avec des politiques économiques et commerciales déterminées par le Fonds monétaire internationale (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les gouvernements africains ont rarement joui d'un espace politique et de ressources financières stables nécessaires pour mettre en place des politiques économiques conçues par les Africains pour s'attaquer à la pauvreté.

L'aide publique au développement (APD), en tant que stimulus pour le développement en Afrique, n'est qu'un élément de l'ensemble complexe des politiques des donateurs qui affectent le développement de l'Afrique. L'incapacité de s'attaquer aux effets de longue date des politiques des pays donateurs en matière de commerce, d'investissements, de finance, et de politique étrangère a souvent eu de répercussions plus graves sur les stratégies africaines de développement ciblant la pauvreté.

Le Canada est-il prêt à assumer un rôle de chef de file pour s'attaquer à la pauvreté en Afrique ? Le gouvernement présentera-t-il des propositions au Sommet du G20 sur la réforme du commerce mondial et des règles d'investissement qui prennent en compte les besoins des pays les plus pauvres ? Ces pays n'ont pas été invités à soumettre au G20 leurs propres propositions. Le Canada va-t-il contribuer à établir des normes pour le secteur privé canadien afin que les pays africains profitent aussi des investissements canadiens dans leur pays ? Et en ce qui concerne l'aide, le Canada fera-t-il preuve de constance et augmentera-t-il sa contribution sur la base de son engagement précédent à doubler l'aide à l'Afrique ou allons-nous abandonner l'Afrique ?

Pour plus d'information sur les notes d'information ci-jointes, veuillez communiquer avec :  
Sylvie Perras, coordonnatrice du Forum Afrique-Canada,  
tél. : (613) 241-7007, poste 321,  
courriel : [sperras@ccic.ca](mailto:sperras@ccic.ca)

---

<sup>3</sup> Le Développement face à la pauvreté. Réseau analyse économique et développement. Sous la direction de Fouzi Mourji, Bernard Decaluwé et Patrick Plane; Economica Paris 2006, p.4.

# L'Afrique Compte :

## Une aide accrue pour s'attaquer à la pauvreté croissante en Afrique

### Note d'information n° 1

---

#### Le Canada devrait :

- **Renouveler son engagement financier relatif à l'APD canadienne pour apporter des solutions à la pauvreté croissante en Afrique** en augmentant l'aide canadienne destinée à l'Afrique subsaharienne dans une proportion égale ou supérieure à l'augmentation annuelle de l'enveloppe de l'aide internationale (EAI). L'ensemble des ressources de l'ACDI destinées à l'Afrique subsaharienne devrait correspondre à au moins 50 p. 100 des dépenses bilatérales et multilatérales de l'ACDI.
- **S'assurer que toutes les allocations d'aide à l'Afrique soient conformes à la nouvelle *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle***. Celle-ci stipule clairement que tous les ministres responsables des allocations d'aide doivent être convaincus, entre autres par le biais de consultations avec les OSC, que ces dépenses contribueront à la réduction de la pauvreté, prendront en compte les points de vue des pauvres, et respecteront les normes internationales des droits de la personne. L'application de ces critères doit être documentée dans un rapport soumis au Parlement annuellement.
- **Appliquer les normes internationales en matière de droits de la personne à l'APD canadienne acheminée aux pays africains par l'intermédiaire des institutions financières internationales (IFI)**. Le ministère des Finances devrait mettre en place une stratégie accessible au public pour la mise en œuvre de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* de 2008 en ce qui concerne la contribution du Canada à la Banque mondiale. Cette stratégie devrait porter une attention particulière au respect des normes internationales en matière de droits de la personne dans l'attribution des ressources canadiennes d'APD octroyées aux pays les plus pauvres d'Afrique par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale.
- **Affecter davantage de ressources financières de l'ACDI spécifiquement au respect de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes dans tous ses programmes**. Les engagements financiers accrus doivent être axés dans une large mesure sur les programmes portant expressément sur l'égalité entre les sexes. Le financement et les décaissements relatifs à l'égalité entre les sexes, à l'instar de tout type d'aide, doivent être à long terme, prévisibles et transparents. Les engagements financiers plus considérables doivent traduire et refléter l'importance de la raison d'être de la Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes, qui affirme que, pour réussir à réduire la pauvreté, il faut éliminer les contraintes auxquelles les femmes et les filles sont soumises<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Voir *Consolider le leadership international du Canada en matière de promotion de l'égalité entre les sexes*. Une réaction de la société civile à l'Évaluation de la mise en œuvre de la Politique de l'ACDI en matière, document rédigé par les membres du Groupe de travail informel sur les droits des femmes [http://www.ccic.ca/files/fr/what\\_we\\_do/002\\_gender\\_cida\\_analysis\\_cso\\_response.pdf](http://www.ccic.ca/files/fr/what_we_do/002_gender_cida_analysis_cso_response.pdf).

## Contexte

Au Sommet du G8 à Gleneagles en 2005, les donateurs se sont engagés à doubler leur aide à l'Afrique d'ici 2010; à mettre en œuvre les engagements de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide; et à annuler la dette des pays les plus pauvres par le biais de l'Initiative multilatérale d'allègement de la dette (IMAD)<sup>5</sup>, dont celle de 34 pays africains. Plus tôt au Sommet du G8 à Kananaskis en 2002, le G8, sous le leadership du Canada, a endossé le *Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA)* comme cadre de référence pour le renforcement de leurs contributions au développement de l'Afrique.

Le gouvernement du Canada a réalisé sa promesse de doubler l'aide à l'Afrique entre 2003-2004 et 2008-2009 en augmentant l'aide totale à l'Afrique de 1 050,25 millions \$ à 2,165,17 millions \$ en 2008-2009. En excluant l'allègement de la dette, l'aide canadienne a en fait plus que doublé le montant de base de 985,96 millions \$ de 2003-2004. Cependant, à l'échelle internationale, en excluant l'allègement de la dette, la totalité de l'aide publique au développement (APD) à l'Afrique s'est accrue de seulement 4 p. 100 entre 2005 et 2008. Selon le Comité Aide au développement de l'OCDE, l'objectif de doubler l'aide à l'Afrique ne sera atteint qu'à moitié puisque depuis 2005, seuls 12 milliard \$ US des 25 milliards \$ US promis ont été engagés. Alors que le Canada réoriente ses priorités d'aide vers les Amériques, on estime que la proportion de l'aide à l'Afrique par rapport à la totalité de l'aide canadienne diminuera après 2008-2009.

Les gouvernements africains se sont engagés, pour leur part, à affecter 10 p. 100 de leur budget national à l'agriculture, 20 p. 100 à l'éducation, 15 p. 100 à la santé et 0,5 p. 100 du Produit intérieur brut (PIB) à l'eau et aux infrastructures sanitaires. Selon le rapport 2009 de l'*African Monitor*, la plupart des pays africains n'ont pas honoré ces engagements souscrits dans leur budget national. Cet échec est imputable à la faible capacité des gouvernements africains en matière de planification budgétaire, et au manque d'appropriation des décisions liées aux dépenses en raison de la grande dépendance à l'égard de l'aide des donateurs. La faiblesse du leadership à l'échelle locale et départementale ainsi que l'incapacité de reconnaître le rôle central joué par la société civile et les communautés dans le développement, notamment pour orienter l'élaboration des politiques et déterminer les priorités, ont également contribué à ralentir les progrès vers l'atteinte de ces objectifs de dépenses.

Dambissa Moyo, avec son livre *Dead Aid*, a lancé un débat animé sur l'efficacité de l'aide en Afrique, faisant du même coup écho au rapport 2007 du comité sénatorial qui condamnait l'aide canadienne pour ses « 40 années d'échec » en Afrique subsaharienne. Les organisations de la société civile en Afrique et au Canada ont soulevé plusieurs critiques semblables concernant la livraison de l'aide. Les quelques 700 organisations de la société civile (OSC) membres de la plateforme mondiale *Better Aid* font la promotion de réformes fondamentales des pratiques de l'aide visant une meilleure efficacité du développement. Cependant, l'aide en elle-même ne peut être désignée comme la cause unique des failles du développement : son impact doit être évalué au regard d'un ensemble de politiques complexes et parfois contradictoires parmi lesquelles les politiques en matière de commerce, d'investissements, de finance et de politique étrangère ont fortement influé sur les possibilités d'un développement de l'Afrique en faveur de ses populations.

<sup>5</sup> <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/mdrif.htm>.

## Quelques données :

- Dans son budget 2010-2011, le gouvernement a annoncé que le niveau de l'aide canadienne atteindra environ 5 milliards \$ cette année et que ce niveau ne sera pas dépassé dans le futur. Alors que le gouvernement se concentre sur ses nouveaux engagements en Amérique latine et en Asie (Afghanistan), l'aide à l'Afrique risque de diminuer en rapport avec les niveaux atteints en 2008-2009, et certainement également en proportion des décaissements bilatéraux et multilatéraux dans leur ensemble.
- Parmi les 20 pays de concentration de l'aide bilatérale canadienne, on ne compte plus que 7 pays africains, notamment l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Sénégal, le Soudan et la Tanzanie. Auparavant, 14 pays africains figuraient sur la liste. Le Burkina Faso, le Rwanda, le Niger, le Bénin, le Malawi, la Zambie, le Cameroun, et le Kenya ne sont plus des pays prioritaires pour l'ACDI, bien qu'ils aient tous des niveaux de pauvreté très élevés et de faibles indices de développement humain.
- En Afrique, plus de 40 p. 100 de la population vit sous le seuil de la pauvreté et près de 300 millions dans la pauvreté extrême, avec moins de 1,25 \$ par jour.
- Le Canada est en bonne voie de respecter son engagement visant à accroître son financement bilatéral à l'éducation de base en Afrique, lequel passera à 150 millions de dollars annuellement d'ici 2010-2011. Le Canada est en bonne voie de respecter l'engagement qu'il a pris lors du Sommet du G8 de 2006 et qui vise à financer l'Initiative sur les systèmes de santé en Afrique à hauteur de 450 millions de dollars échelonnés sur dix ans. En 2007-2008, notre aide humanitaire à l'Afrique se chiffrait à 84,4 millions de dollars. L'année dernière, en 2008-2009, elle est passée à 200,5 millions. En fait, l'année dernière, l'ACDI a consacré 45 p. cent de l'ensemble de son budget d'aide à l'Afrique. L'Afrique a reçu 62 p. cent de l'aide alimentaire canadienne, 55 p. cent de nos fonds d'aide à l'agriculture et 51 p. cent de notre aide multilatérale<sup>6</sup>.
- Malgré certains progrès relatifs au nombre d'inscriptions à l'école primaire, la qualité de l'éducation en Afrique demeure un défi important : moins de 50 p. 100 des enseignants du primaire au Tchad, à Madagascar, au Nigéria, en Sierra Leone et au Togo, et moins de 30 p. 100 des enseignants du secondaire au Burkina Faso et au Niger ont reçu une formation. Seulement cinq pays sur 22 pour lesquels les données sont disponibles dépensent plus de 20 p. 100 de leur budget en éducation, et dix pays plus de 15 p. 100.
- Dû en grande partie aux politiques d'ajustement structurel, le financement des gouvernements pour l'agriculture dans les pays en développement a connu un fort déclin au cours des trois dernières décennies. Les dépenses des gouvernements africains se situent en moyenne entre 5 p. 100 et 6 p. 100, soit en deçà de l'objectif de 10 p. 100 du Comprehensive Africa Agriculture Programme (CAADP). L'appui des donateurs à l'agriculture a, quant à lui,

---

<sup>6</sup> Notes pour une allocution de l'honorable Beverley J. Oda ministre de la coopération internationale à l'occasion d'une rencontre avec des ambassadeurs africains au Canada, le lundi 26 octobre 2009, <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/ANN-116113533-MGA>.

fondus, passant de 18 p. 100 de la totalité de l'APD en 1979 à 3.5 p. 100 en 2004. À l'automne 2009, le Canada s'est engagé à investir la somme de 1,2 milliard \$ sur une période de trois ans pour s'attaquer à la sécurité alimentaire. Ceci inclut 690 millions \$ pour l'aide alimentaire, 250 millions \$ pour la nutrition, 875 millions \$ pour l'appui à l'agriculture et 160 millions \$ pour la recherche.

- L'Angola, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, la Guinée, la Guinée Bissau et le Nigéria dépensent moins de 5 p. 100 en santé. Par ailleurs, le Botswana, le Burkina Faso, le Liberia, le Malawi et le Rwanda ont atteint leur objectif d'investir 15 p. 100 dans la santé.
- Les pays africains en général accusent un retard dans l'atteinte de l'un des ODM, soit de réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à de l'eau potable et à des infrastructures sanitaires.

# **L’Afrique Compte :**

## **Promouvoir le droit à l’alimentation dans les politiques du Canada en matière de sécurité alimentaire**

### **Note d’information n° 2**

---

#### **Le Canada devrait :**

- **Faire du droit à l’alimentation un axe central de la nouvelle stratégie thématique de l’ACDI.** La stratégie sur la sécurité alimentaire de l’Agence devrait être centrée sur les petits agriculteurs, femmes et hommes, afin de promouvoir la résilience des systèmes agricoles et des moyens de subsistance ruraux, tout en travaillant à transformer les institutions, les politiques et les structures qui les érodent.
- **Promouvoir des politiques canadiennes et internationales en matière d’agriculture, d’environnement et de commerce cohérentes avec ses objectifs de développement relatifs à la sécurité alimentaire.** Le Canada devrait promouvoir des accords mondiaux et bilatéraux sur le commerce, l’investissement et les produits de base (y compris les réserves d’aliments) qui soient respectueux de la souveraineté des pays africains en ce qui concerne l’établissement de leurs propres politiques afin de soutenir la production locale durable d’aliments ainsi que les marchés locaux et régionaux.
- **Appuyer une réforme fondamentale du système multilatéral alimentaire** qui mène vers une démocratisation accrue de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI); qui favorise une participation juste des pays africains en développement; et qui engage à la prise en compte des besoins et intérêts des petits agriculteurs, et au développement de systèmes alimentaires durables. En particulier, le Canada devrait soutenir le Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO en tant qu’autorité mondiale en matière d’accès à l’alimentation. Ce forum politique permet la participation des représentants d’organisations de la société civile de petits fournisseurs alimentaires, de mouvements sociaux et d’OSC.
- **Appuyer des politiques d’adaptation aux changements climatiques en Afrique** qui mettent l’accent sur des approches fondées sur les connaissances des petits agriculteurs, la biodiversité et la conservation.

## Contexte

En Afrique subsaharienne, entre 60 et 80 p. 100 de la population vit en milieu rural et dépend de l'agriculture pour subsister. Les petits agriculteurs, dont la majorité sont des femmes, jouent un rôle central dans l'agriculture mondiale en produisant plus de la moitié des produits alimentaires dans le monde. Les femmes et les filles rencontrent des obstacles spécifiques relativement à l'accès à la nourriture pour leur consommation personnelle, de même que pour l'accès aux ressources nécessaires pour la production alimentaire, entre autres la terre et le crédit<sup>7</sup>. Entre 1990 -1992 et 2004-2006, le pourcentage de personnes en Afrique subsaharienne qui souffrent de sous-alimentation a diminué de 32 à 28 p. 100, cependant, dû à l'augmentation du prix des denrées alimentaires en 2008, il est remonté à 29 p. 100<sup>8</sup>.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'éclosion de la crise alimentaire mondiale et à ses effets négatifs pour l'Afrique. Des années d'ajustement structurel, la libéralisation du commerce, de même que les prix très bas des céréales découlant des subventions à l'agriculture et de la surproduction dans les pays du Nord, ont affaibli la capacité des États africains de soutenir leur agriculture. En 2007, les pays de l'OCDE ont dépensé 258\$ milliards US pour subventionner leurs producteurs agricoles. En 2008, 44 pays africains importaient des céréales équivalant au quart de leur production totale. En Afrique 17 p. 100 des céréales consommées proviennent de l'importation. Parmi les groupes les plus vulnérables à la crise alimentaire, on retrouve les familles d'agriculteurs, qui représentent 75 p. 100 des pauvres dans les pays en développement et 70 p. 100 des personnes sous-alimentées dans le monde<sup>9</sup>.

Les donateurs, notamment l'ACDI, ont réduit de façon significative leur aide pour l'agriculture, passant d'une moyenne de 18 p. 100 en 1979 à moins de 4 p. 100 en 2004. La dérèglementation des marchés agricoles au cours des trois dernières décennies et les transactions spéculatives sur les denrées alimentaires ont conduit à une grande volatilité des prix des aliments. Présentement, le développement rapide de la production d'agro-carburant ainsi que les changements climatiques constituent une menace sérieuse à la biodiversité, à l'accès à l'eau potable, et à la production à petite échelle. Les petits agriculteurs des pays en développement, dont une majorité de femmes, seront les plus durement touchés.

Les solutions avancées par la communauté internationale n'abordent pas, cependant, les causes premières de la crise alimentaire, et ne fournissent pas de réponses durables pour les populations pauvres et marginalisées d'Afrique. Les solutions ont mis l'accent sur l'augmentation de la production et la biotechnologie, en partenariat avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique de la Fondation Bill and Melinda Gates, alors qu'elles devraient mettre en priorité les petits agriculteurs, femmes et hommes, ainsi que des modèles agricoles et des moyens de subsistance ruraux résilients, sur la base des droits de la personne internationaux, notamment le droit à l'alimentation.

---

<sup>7</sup> [http://www.ccic.ca/files/fr/working\\_groups/003\\_food\\_2008-11\\_pathways\\_to\\_resilience.pdf](http://www.ccic.ca/files/fr/working_groups/003_food_2008-11_pathways_to_resilience.pdf).

<sup>8</sup> [http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2009/MDG\\_Report\\_2009\\_Fr.pdf](http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2009/MDG_Report_2009_Fr.pdf).

<sup>9</sup> [http://www.ccic.ca/files/fr/working\\_groups/003\\_food\\_2008-11\\_pathways\\_to\\_resilience.pdf](http://www.ccic.ca/files/fr/working_groups/003_food_2008-11_pathways_to_resilience.pdf).

Au Sommet du G8 2009 à l'Aquila en Italie, le premier ministre Harper a annoncé que le Canada allait attribuer 600 millions de dollars de plus au développement agricole au cours des trois prochaines années. On estime que la moitié de cette somme reviendra à l'Afrique<sup>10</sup>. Cela représente plus du double de notre investissement actuel et le fait passer à près de 1,2 milliard de dollars en trois ans. Ces fonds additionnels incluent 75 millions de dollars sur trois ans pour le Fonds international de développement agricole, ce qui fera du Canada le cinquième donateur en importance au Fonds. De plus, le Canada appuie les efforts que déploie la Banque mondiale pour créer un fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour la sécurité alimentaire et l'agriculture afin de s'attaquer aux difficultés continues liées à la sécurité alimentaire et au développement agricole durable<sup>11</sup>.

La stratégie de l'ACDI sur la sécurité alimentaire, annoncée au cours de la Journée mondiale de l'alimentation en 2009, doublera les sommes consacrées actuellement à l'agriculture pour qu'elles atteignent 1,2 milliard de dollars sur trois ans. En appui à cette stratégie, au moins 690 millions de dollars seront versés en aide alimentaire, plus de 250 millions de dollars seront décaissés en faveur de la nutrition, plus de 875 millions de dollars seront octroyés au domaine de l'agriculture et plus de 160 millions de dollars seront affectés pour la recherche<sup>12</sup>. Ceci inclut un appui au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, ou GCRAI, pour des programmes portant sur la biofortification en vue d'accroître les micronutriments dans les aliments de base, de nouvelles façons d'aider les communautés rurales vulnérables à s'adapter aux effets des changements climatiques, et la création, en association avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), du Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale, destiné à la recherche en collaboration avec les pays en développement.

### Quelques données :

- Présentement, il n'y a que 14 pays en Afrique qui sont sur la voie pour atteindre l'ODM de réduire la faim de moitié d'ici 2015<sup>13</sup>. Quinze des 16 pays qui connaissent des périodes de famine répétées se trouvent en Afrique. Vingt-sept des 47 pays qui ont connu des crises alimentaires en 2007 sont des pays africains. Depuis 2001, 25 pays en Afrique sont l'objet de crises alimentaires annuellement.
- La chute des prix et des exportations de produits alimentaires au niveau mondial aura des répercussions importantes sur les petits agriculteurs et exploitants agricoles<sup>14</sup>.
- Sept cent mille femmes africaines souffriront d'anémie durant la grossesse pour cause de malnutrition<sup>15</sup>.

---

<sup>10</sup> <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/ANN-116113533-MGA>.

<sup>11</sup> Notes pour une allocution de l'honorable Beverley J. Oda ministre de la coopération internationale à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de la FAO, Rome, Italie, le 17 novembre 2009 à <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/NAD-112510223-L2D>.

<sup>12</sup> <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/NAD-1019134236-NS7>.

<sup>13</sup> <http://www.fao.org/docrep/011/i0291f/i0291f00.htm>.

<sup>14</sup> <http://www.realizingrights.org/pdf/GEC.pdf>.

<sup>15</sup> [http://www.unscn.org/Publications/SCN\\_Nutrition\\_Impacts\\_of\\_Financial\\_Crisis.pdf](http://www.unscn.org/Publications/SCN_Nutrition_Impacts_of_Financial_Crisis.pdf).

- Seulement 21 p. cent des femmes en Afrique du nord et 31 p. cent en Afrique subsaharienne travaillent dans un autre secteur que l'agriculture. Ainsi, les femmes sont toujours captives d'emplois précaires et mal rémunérés<sup>16</sup>.
- Les personnes pauvres, tant en milieu rural qu'urbain, sont beaucoup plus vulnérables et dépensent une grande partie de leur revenu pour l'alimentation. Les subventions pour les agro-carburants dans les pays développés tendent à induire une hausse du prix des aliments, réduisant par le fait même la consommation et la nutrition nécessaires au bien-être des acheteurs<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> <http://www.un.org/millenniumgoals/pdf/Thep.10020Millenniump.10020Developmentp.10020Goalsp.10020Reportp.100202008.pdf>.

<sup>17</sup> <http://www.ifpri.org/themes/bioenergy/bioenergybro.pdf>.

# L'Afrique compte :

## Garantir les plus hautes normes environnementales et de droits de la personne pour les investissements canadiens en Afrique

### Note d'information n° 3

---

#### Le Canada devrait :

- **Renforcer ses politiques en matière de responsabilité sociale des entreprises et leur application aux investissements du secteur privé canadien en Afrique**<sup>18</sup>, en adoptant les principales recommandations du rapport consensuel du Groupe consultatif multipartite auprès des Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et les industries extractives (mars 2007)<sup>19</sup>.
- **Adopter le projet de loi C-300** qui vise à rendre l'accès à certains services gouvernementaux pour les compagnies extractives conditionnel à l'observance de lignes directrices solides concernant la responsabilité sociale des entreprises.
- **Veiller à ce que les stratégies canadiennes de développement du secteur privé en Afrique soient alignées sur les objectifs du Canada en matière d'aide au développement** pour la réduction de la pauvreté, et sur les objectifs de développement des pays africains concernés.
- **Modifier la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers** (1999) afin qu'elle corresponde davantage à l'esprit de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, dont le Canada est signataire.
- **Promouvoir l'ajout de normes en matière de droits de la personnes dans les politiques de la Banque Mondiale** afin de garantir que les prêts octroyés par la Banque aux entreprises privées sont conformes aux normes internationales sur les droits de la personnes.

#### Contexte

L'Afrique est un continent riche en minéraux et ses ressources ont été intégrées dans l'économie mondiale depuis les temps coloniaux. Paradoxalement, cette richesse ne s'est jamais traduite en développement pour les populations locales et les pays où ces ressources naturelles sont

---

<sup>18</sup> Renforcer l'avantage Canadien : Stratégie de responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour les sociétés extractives Canadiennes présentes à l'étranger mars 2009, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/ds/csr-strategy-rse-strategie.aspx?lang=fra>.

<sup>19</sup> Voir <http://www.halifaxinitiative.org/> pour l'information relative aux Tables rondes.

exploitées. Le niveau d'emploi est bas et la pauvreté envahissante et endémique dans les communautés minières. Les pays riches en ressources naturelles et dépendant de la production minière se retrouvent souvent parmi les pays pauvres les plus endettés (PPPE) et présentent certains des pires indices de développement humain.

Depuis le début des années 1990, les politiques et les programmes de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) ont poussé ces pays à considérer leur secteur minier comme la clé de leur développement, pourvu qu'il soit privatisé. Les réformes proposées devaient faciliter les investissements dans ce secteur, redéfinir le rôle de l'État et mettre l'accent sur la gouvernance. En 2001, 35 pays africains avaient modifié leurs codes miniers respectifs afin qu'ils soient moins contraignants pour les investissements étrangers.

Cependant, la plupart des gouvernements africains n'ont jamais bénéficié de cette ouverture. Ils n'ont pas plus profité de la hausse du prix des ressources naturelles des dernières années. La société civile et les parlementaires africains ont commencé à examiner minutieusement les contrats qui avaient été signés dans des conditions défavorables (corruption, conflits armés, pressions politiques). Une douzaine de pays, incluant la Guinée Conakry, le Libéria, La République démocratique du Congo (RDC), le Sierra Leone, la Tanzanie et la Zambie ont donc ainsi procédé à la renégociation de contrats et parfois au redressement des taux de redevance qui se situaient en dessous des taux admis ailleurs dans le monde. Pour plusieurs, cette renégociation s'est déroulée au plus fort de la crise financière internationale. Dans certain cas, des gouvernements étrangers désireux de venir à la rescousse de leurs entreprises, comme ce fut le cas pour le Canada en Tanzanie, pressent les gouvernements africains de faire des concessions qui vont à l'encontre de leurs intérêts.

Le Canada, avec son importante industrie minière, est un acteur de premier plan dans le secteur minier en Afrique. Plus de 1 000 sociétés minières sont listées en bourse au Canada, ce qui représente la plus importante source d'investissement dans le secteur minier en Afrique. Les investissements canadiens dans ce secteur en Afrique se sont accrus de 2,8 milliards \$US en 2001 à 6 milliards \$ en 2005, et devraient encore augmenter à près de 17 milliards en 2010<sup>20</sup>.

En 2005, une initiative parlementaire a conduit à la tenue d'une série de tables rondes multipartites à travers le pays pour débattre de la responsabilité sociale des sociétés extractives canadiennes opérant à l'étranger. Le Groupe consultatif multipartite (industrie, gouvernement et société civile) auprès des Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et les industries extractives canadiennes a produit un rapport consensuel qui recommandait principalement l'adoption de normes claires pour les sociétés canadiennes extractives opérant dans les pays en développement; la mise en place d'un mécanisme de responsabilisation qui pourrait mener à des sanctions pour les sociétés ne se conformant pas aux normes recommandées; la création d'un poste d'ombudsman, ce dernier étant habilité à enquêter sur les plaintes et faire rapport publiquement sur les résultats. Le rapport consensuel recommandait également de lier l'octroi du soutien financier et politique du gouvernement aux sociétés extractives canadiennes au respect de normes en matière d'environnement et de droits de la personne.

<sup>20</sup> [http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/BCampbell\\_-\\_ABC\\_2008\\_0501.pdf](http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/BCampbell_-_ABC_2008_0501.pdf).

La stratégie gouvernementale annoncée en mars 2009 opte plutôt pour la promotion de lignes directrices volontaires sans mécanisme de suivi, la création d'un Bureau du Conseiller en responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour l'industrie extractive qui n'aura aucun pouvoir d'enquête indépendante, la mise sur pied d'un Centre d'excellence en la matière, et aucune possibilité de pression sur les compagnies fautives, comme le refus d'accéder au financement d'Exportation et développement Canada (EDC)<sup>21</sup>. La stratégie adoptée fait donc fi des recommandations clés du Groupe consultatif et démontre le faible leadership que le Canada continue à jouer en termes de responsabilité sociale des entreprises<sup>22</sup>.

### Quelques données :

- Au Ghana, l'industrie minière à grande échelle emploie seulement 0,7 p. cent de la population en âge de travailler, comparé à 55 p. cent pour l'agriculture, 18 p. cent dans le commerce, et 12 p. cent dans le secteur manufacturier<sup>23</sup>. De 1983 à 2003, plus de 15 000 travailleurs dans plusieurs mines ont perdu leur emploi.
- La Tanzanie aurait perdu 400 millions \$ US de revenus de 2003 à 2008 à cause du faible taux de redevance, des impôts et taxes non payés et de l'évasion fiscale<sup>24</sup>. Le transfert de l'exploitation de l'or vers les grandes entreprises multinationales a fait perdre leur travail à 400 000 exploitants artisanaux<sup>25</sup>.
- Une commission d'enquête sur le secteur minier du Sénat de la RDC a révélé en octobre 2009 que pour la seule année 2008, plus de 361 millions \$ US ont échappé au trésor public à cause de la désorganisation de l'administration publique dans ce secteur, de la non-application du règlement minier, de la corruption et des fausses déclarations sur les minerais exportés par les entreprises<sup>26</sup>.
- Les répercussions néfastes des activités minières sur les moyens de subsistance touchent davantage les couches sociales les plus vulnérables. Les femmes sont souvent les plus touchées par les effets négatifs des activités minières. Elles sont souvent injustement traitées quand il y a compensation, déplacement et relocalisation. Dans ces situations, les femmes qui bien souvent dépendent du petit commerce pour leur subsistance perdent cette source de revenu<sup>27</sup>.

<sup>21</sup> <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/ds/csr-strategy-rse-strategie.aspx?lang=fra>.

<sup>22</sup> [http://halifaxinitiative.info/updir/March\\_26\\_press\\_release-final.pdf](http://halifaxinitiative.info/updir/March_26_press_release-final.pdf).

<sup>23</sup> [http://www.idrc.ca/fr/ev-138476-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-138476-201-1-DO_TOPIC.html) voir le chapitre 1, Thomas Akabza, [Mining in Ghana: Implications for National Economic Development and Poverty Reduction](#) 2009, et le chapitre 5, Marie Mazalto, 2009, [Governance, Human Rights and Mining in the Democratic Republic of the Congo](#).

<sup>24</sup> <http://www.pambazuka.org/images/articles/407/goldenopp.pdf>.

<sup>25</sup> A Golden Opportunity? How Tanzania is Failing to Benefit from Gold Mining, Christian Council of Tanzania, National Council of Muslims in Tanzania and Tanzania Episcopal Conference, mars 2008. <http://www.pambazuka.org/images/articles/407/goldenopp.pdf>.

<sup>26</sup> Rapport de la commission d'enquête sur le secteur minier de la Commission économique, financière et de la bonne gouvernance du Sénat, octobre 2009.

<sup>27</sup> [http://www.idrc.ca/fr/ev-138476-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-138476-201-1-DO_TOPIC.html), Thomas Akabza.

## L'Afrique compte : Note d'information n° 4

### Œuvrer avec l'Afrique pour une justice climatique

---

#### Le Canada devrait :

- **Honorer ses engagements internationaux ayant force de loi en vertu de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, le Protocole de Kyoto et d'autres traités environnementaux internationaux**, dont la Convention des Nations unies sur la diversité biologique et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.
- **Faire preuve de leadership lors des sommets du G8 et du G20 pour faire progresser les négociations en vue de conclure une entente ambitieuse et ayant force de loi sur le climat mondial** en conformité avec la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) lors de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique à Mexico en décembre 2010.
- **Contribuer sa juste part (approximativement 4 p. cent des besoins mondiaux), en plus de l'aide publique au développement, pour aider l'Afrique à atténuer les effets et s'adapter aux conséquences des changements climatiques.** Le financement de l'atténuation et de l'adaptation devrait fournir des ressources stables et prévisibles répondant efficacement aux besoins des populations vulnérables d'Afrique, et devrait prévoir des ressources adéquates pour réagir aux urgences humanitaires et aux conflits découlant de la situation climatique.
- **Adopter une approche axée sur les droits de la personne pour guider les politiques d'atténuation et d'adaptation, priorisant ainsi les droits des populations vivant dans la pauvreté, et plus particulièrement celles qui sont les plus touchées par les changements climatiques en Afrique.** Les droits précités comprennent le droit de vivre sans pauvreté, et surtout le droit d'accès à la nourriture, à l'eau, à la santé et à l'éducation, l'égalité entre les sexes et les droits des femmes. Les politiques devraient renforcer les capacités des États et des sociétés civiles d'Afrique à appliquer leurs connaissances sur les changements climatiques à leurs propres orientations en matière de développement, y compris des solutions d'énergies renouvelables déterminées localement, l'appui aux petites exploitations agricoles africaines et des méthodes de travail fondées sur des principes de biodiversité et de préservation.
- **Appuyer des changements fondamentaux aux règles s'appliquant au commerce et aux investissements internationaux.** Le gouvernement devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour réglementer les investissements corporatifs canadiens en Afrique en vue de s'assurer que les droits de la personne et les préoccupations environnementales sont à l'avant-plan des prises de décisions d'ordre économique.

- **Appuyer la Taxe sur les transactions financières**, une initiative qui permettrait de récupérer 700 milliards de dollars mondialement chaque année – une somme suffisante pour financer les OMD, les coûts en matière d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques pour les pays en développement ainsi que des mesures de relance nationale.

## Contexte

Les populations africaines subiront les plus lourdes conséquences de la crise des changements climatiques, bien que les pays développés soient les principaux responsables des conditions ayant mené à cette situation. En Afrique subsaharienne, la pauvreté continue d’être à la hausse en dépit des engagements des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les personnes vivant dans la pauvreté sont les plus vulnérables aux changements systémiques du climat. Les régions les plus durement touchées manquent d’infrastructure, de capacités et de ressources pour faire face à ces conséquences. Par exemple, depuis la fin des années 1960, l’Afrique de l’Ouest connaît un déclin constant de ses précipitations annuelles. Récemment, des pays de l’Afrique australe et orientale ont été aux prises avec d’intenses sécheresses combinées à des hausses significatives de fortes précipitations durant d’autres saisons. La biodiversité des écosystèmes africains risque d’être endommagée de manière radicale. Au cours des décennies à venir, il est attendu que les changements climatiques provoqueront la disparition de près de 5 000 espèces de plantes africaines, plus de 50 p. cent de certaines espèces d’oiseaux et de mammifères ainsi qu’un déclin de la productivité des lacs africains allant de 20 à 30 p. cent d’ici l’an 2100<sup>28</sup>. La rareté de l’eau mènera de plus en plus à des conflits, à l’insécurité alimentaire et à un déclin des services d’approvisionnement. Les femmes seront particulièrement touchées par les conflits en raison de leur rôle en ce qui concerne la collecte et la gestion des ressources naturelles. En effet, elles passent 40 milliards d’heures par année à aller chercher l’eau<sup>29</sup>. On prévoit que d’ici à 2025, près de la moitié de la population africaine – environ un milliard – se retrouvera dans de telles conditions.

Dans les régions de la Corne de l’Afrique, de l’Afrique de l’Ouest et de l’Afrique australe, les populations ont été poussées à compter sur l’aide humanitaire à la suite d’une combinaison de facteurs, dont de mauvaises récoltes, des sécheresses et des politiques nationales erronées<sup>30</sup>. Les Nations unies ont mis en garde que, pour la Corne de l’Afrique seulement, 20 millions de personnes auront besoin d’aide humanitaire d’urgence à cause des sécheresses répétées sur plusieurs années. Au Sénégal, près de 70 p. cent des femmes en zones rurales sont actives dans le secteur de l’agriculture et 90 p. cent des travailleurs dans le secteur de la transformation du poisson sont des femmes. Leurs moyens de subsistances seront gravement touchés par l’érosion du sol menaçant les fermes et les côtes maritimes ainsi que par les cycles de pluie qui sont de plus en plus imprévisibles<sup>31</sup>.

<sup>28</sup> The economic Cost of Climate Change in Africa, Pan African Climate Justice Alliance, novembre 2009, <http://www.africa-adapt.net/AA/> (en anglais seulement).

<sup>29</sup> Resource Guide on Gender and Climate Change, Programme des Nations unies pour le développement, 2009, [http://www.un.org/womenwatch/downloads/Resource\\_Guide\\_English\\_FINAL.pdf](http://www.un.org/womenwatch/downloads/Resource_Guide_English_FINAL.pdf) (en anglais seulement).

<sup>30</sup> Changement climatique: Une crise de l’homme ordinaire, Kwesi Obeng [http://www.twnafrica.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=270:changement-climatique--une-crise-de-lhomme-ordinaire&catid=51:leading-french-articles&Itemid=104](http://www.twnafrica.org/index.php?option=com_content&view=article&id=270:changement-climatique--une-crise-de-lhomme-ordinaire&catid=51:leading-french-articles&Itemid=104).

<sup>31</sup> Climate Change Connections, Common Ground [http://www.wedo.org/wp-content/uploads/ClimateConnections\\_English\\_3\\_CaseStudies.pdf](http://www.wedo.org/wp-content/uploads/ClimateConnections_English_3_CaseStudies.pdf) (en anglais seulement).

La grande majorité des populations africaines urbaines – on estime qu’en 2030 elles atteindront 740 millions de personnes – habitent dans des villes le long des côtes, où l’on s’attend à ce que les inondations deviennent récurrentes et plus importantes par suite du réchauffement climatique. D’ici à l’an 2080, l’Afrique du Nord, l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique australe seront parmi les cinq régions les plus à risque d’inondations côtières, ce qui devrait toucher près de 70 millions de personnes<sup>32</sup>.

De nombreuses études ont évalué les besoins financiers de l’Afrique nécessaires à son adaptation aux changements climatiques. Les besoins comprennent l’évaluation de la vulnérabilité selon les Programmes d’action nationaux d’adaptation (PANA), le développement des capacités institutionnelles, le suivi des stratégies d’adaptation et l’adoption de stratégies de fonctionnement pour faire face aux nouveaux risques et aux nouvelles conditions. En ce sens, on estime que d’ici à 2030, les besoins financiers de l’Afrique atteindront de 10 à 30 milliards de dollars américains par année. Les estimés précités ne tiennent pas compte d’autres coûts tels que la perte de vies et des moyens de subsistance, les événements extrêmes ainsi que les pertes économiques<sup>33</sup>. Dans le processus de la CCNUCC, les pays développés ont accepté le fait que le financement de l’adaptation constitue une obligation internationale visant à compenser les pays en développement pour les répercussions des changements climatiques sur leur environnement, leur économie et leur société, et qui s’ajoutent aux défis auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour l’Afrique, qui fait déjà face à un déficit relativement au financement de son développement attribuable à l’incapacité des donateurs de respecter leur engagement de doubler l’aide au développement pour l’Afrique pris lors du Sommet de Gleneagles en 2005, un financement additionnel pour l’adaptation est à la fois essentiel et urgent.

Dans la Déclaration sur le climat de Nairobi en 2009, les ministres africains se sont tous unis pour réclamer de la communauté internationale qu’elle réponde aux priorités déterminées par l’Afrique, soit des programmes d’adaptation, un renforcement des capacités, du financement, ainsi que le développement et le transfert des technologies. Les ministres ont souligné l’importance des échanges de connaissances Sud-Sud, notamment en s’appuyant sur le savoir autochtone<sup>34</sup>.

Malheureusement, les conclusions de la Conférence de Copenhague sur la CCNUCC ont été des plus décevantes. « L’Accord de Copenhague », non contraignant et convenu par un groupe exclusif de cinq pays – les États-Unis, la Chine, l’Inde, le Brésil et l’Afrique du Sud – a été rejeté par bon nombre des pays en développement les plus vulnérables, dont plusieurs en Afrique, ce qui les a encore plus marginalisés dans le processus<sup>35</sup>.

---

<sup>32</sup> The economic Cost of Climate Change in Africa, Pan African Climate Justice Alliance, novembre 2009, <http://www.africa-adapt.net/AA/> (en anglais seulement).

<sup>33</sup> *Idem*.

<sup>34</sup> La Déclaration de Nairobi sur le processus africain pour combattre le changement climatique [http://www.unep.org/roa/Amcen/Amcen\\_Events/3rd\\_ss/Docs/nairobi-Deccration-2009.pdf](http://www.unep.org/roa/Amcen/Amcen_Events/3rd_ss/Docs/nairobi-Deccration-2009.pdf) (en anglais seulement).

<sup>35</sup> La souris qui rugissait à Copenhague, Alemayehu G. Mariam, <http://www.pambazuka.org/fr/category/features/61404>.

En date de février 2010, quatre-vingt-quatorze pays – dont près de la moitié étaient présents à Copenhague – avaient endossé l'accord, y compris les dix plus importants émetteurs mondiaux de carbone. Cependant, à pareille date, seulement 15 des 53 gouvernements africains avaient fait de même. On s'attend à ce que plusieurs pays africains signent l'accord pour leur permettre d'accéder au Fonds de démarrage de 30 milliards de dollars américains allant jusqu'en 2012<sup>36</sup>. Cependant, la provenance des fonds et leur allocation n'ont pas été précisées.

La contribution du Canada au « Fonds de démarrage de 30 milliards de dollars américains » équivaut à environ 1 milliard de dollars canadiens en ressources nouvelles et additionnelles, soit un engagement annuel de 320 à 420 millions de dollars canadiens, ou de 3 à 4 p. cent du Fonds total. Un des éléments prioritaires de la contribution du Canada devrait être l'appui aux PANA, élaborés selon la CCNUCC, en s'assurant qu'ils sont étroitement alignés sur les plans nationaux de réduction de la pauvreté, et que ceux-ci tiennent compte des meilleures connaissances sur les changements climatiques et des expériences des communautés en matières d'adaptation et de changement du développement<sup>37</sup>.

Le Canada devrait profiter de l'occasion offerte par les Sommets du G8 et du G20 en juin prochain pour galvaniser les efforts mondiaux pour arriver à un accord ayant force de loi à la CDP16 à Mexico en décembre 2010. L'Accord de Copenhague n'a pas été formellement adopté par les parties et n'est donc pas un résultat officiel de la CDP15. Il ne remplace pas, ni ne module, le Protocole de Kyoto. Le 15 décembre, à Copenhague, dans une lettre ouverte adressée aux chefs d'État, l'archevêque émérite Desmond Tutu incitait les leaders mondiaux à l'action : [*trad*] « ... Nous n'avons qu'une planète terre comme foyer... Nous pouvons soit nager, soit couler tous ensemble. Le groupe de l'Afrique veut une entente, une entente ambitieuse, juste et exécutoire... Il s'agit d'un enjeu moral, d'une question de justice, surtout pour les plus faibles et les plus vulnérables et le monde développé a la réputation de faire ce qui est juste et bon ». Il ne reste plus qu'à espérer que son cri d'alerte trouve écho à Muskoka.

### Quelques données :

- Les plus grandes répercussions de la désertification se manifestent en Afrique. Les deux-tiers du continent sont constitués de déserts ou de terres arides. Il y existe des zones arides dédiés à l'agriculture extensive, et près des trois-quarts ont déjà commencé à se dégrader<sup>38</sup>.
- Les changements climatiques influenceront de façon notable sur les précipitations, la température et la disponibilité de l'eau pour l'agriculture dans des zones déjà vulnérables. Par exemple, les zones touchées par les sécheresses en Afrique subsaharienne pourraient

---

<sup>36</sup> Perhaps We Should Just Sign? <http://allafrica.com/africa/> (en anglais seulement).

<sup>37</sup> Adaptation Financing for Climate Change: Taking Account of CSO Perspectives for Aid Reform, Brian Tomlinson, CCCI, publication à venir en 2010, Reality Check, une publication du Réseau du Bilan de l'aide, accessible prochainement à [www.realityofaid.org](http://www.realityofaid.org).

<sup>38</sup> <http://www.unccd.int/regional/africa/menu.php>.

gagner de 60 à 90 millions d'hectares en superficie et les zones de terres arides pourraient subir des pertes de 26 milliards de dollars américains d'ici à 2060 (selon les prix de 2003), un chiffre supérieur à l'aide bilatérale au développement pour la région en 2005<sup>39</sup>.

- Une variation accrue des précipitations et des sécheresses plus ardues en Afrique semi-aride nuiront aux efforts pour améliorer la sécurité alimentaire et lutter contre la malnutrition. La prévalence de sécheresses, dont les prévisions sont à la hausse pour le Sahel et d'autres endroits, est aussi fortement mise en corrélation avec des épidémies de méningite en Afrique subsaharienne<sup>40</sup>.
- En Afrique, les femmes s'occupent à 90 p. cent de la collecte de l'eau et du bois d'allumage pour la maisonnée et la préparation de la nourriture. Elles passent de deux à neuf heures par jours à collecter le bois d'allumage et d'autres produits dérivés de la biomasse. Près de 60 p. cent des femmes en milieu rural sont touchées par les pénuries de bois d'allumage<sup>41</sup>.
- De nouveaux marchés pour les émissions de carbone sont susceptibles de mener à la dépossession massive des habitants des forêts en raison de l'intérêt du secteur privé et des gouvernements à s'accaparer des forêts à cause de leur valeur de séquestration du carbone<sup>42</sup>.
- En Afrique, on estime que 10 millions de personnes auraient migré ou été déplacées au cours des deux dernières décennies, principalement en réaction aux dégradations environnementales et à la désertification<sup>43</sup>.
- La détérioration des conditions pour pratiquer l'agriculture provoquée par les changements climatiques augmentera la dépendance des populations africaines les plus pauvres à la nourriture importée et à l'aide alimentaire. Présentement, près de 40 p. cent de la population en Afrique subsaharienne souffre de sous-alimentation. Dans les années 2080, le nombre de personnes sous-alimentées pourrait augmenter par plus de 50 millions et atteindre approximativement 240 millions<sup>44</sup>.

---

<sup>39</sup> [http://hdr.undp.org/en/media/HDR\\_20072008\\_FR\\_Complet\\_rev.pdf](http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_FR_Complet_rev.pdf). Ceci constitue un montant plus important que les 25 milliards de dollars supplémentaires promis lors du Sommet du G8 à Gleneagles en 2005 pour l'aide au développement d'ici à 2010, promesse qui, selon les données actuelles, ne pourra être respectée par les donateurs.

<sup>40</sup> Rapport sur le développement dans le monde 2010: Développement et changement climatique, <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2010/Resources/5287678-1226014527953/Overview-French.pdf> (en français, version préliminaire seulement).

<sup>41</sup> Gender and the Climate Change Agenda, 2010, Women Environment Network, <http://www.wen.org.uk/wp-content/uploads/Gender-and-the-climate-change-agenda-21.pdf> (en anglais seulement).

<sup>42</sup> Rights and Resources Initiative (RRI) 2009), From Exclusion to Ownership? Challenges and opportunities in advancing forest tenure reform. (en anglais seulement).

<sup>43</sup> UNFPA, État de la population mondiale 2009 – Face à un monde qui change : les femmes, la population et le climat, <http://www.unfpa.org/swp/2009/fr/index.shtml>.

<sup>44</sup> The economic Cost of Climate Change in Africa, Pan African Climate Justice Alliance, novembre 2009, <http://www.africa-adapt.net/AA/> (en anglais seulement).

- On estime que d'ici à 2070-2099, le nombre de personnes exposées à la malaria en Afrique sera de 13 à 18,9 p. cent supérieur aux données actuelles<sup>45</sup>.
- En Afrique, d'ici à 2055, de 350 à 600 millions de personnes de plus auront difficilement accès à l'eau, surtout en Afrique du Nord et en Afrique australe<sup>46</sup>.

---

<sup>45</sup> *Idem.*

<sup>46</sup> *Idem.*

## **L’Afrique compte : Note d’information n° 5**

### **Promouvoir des politiques économiques, commerciales et financières équitables et transparentes pour le développement de l’Afrique**

---

#### **Le Canada devrait :**

**Promouvoir des politiques internationales relatives à l’économie, au commerce et à l’investissement qui respectent la priorité donnée à l’éradication de la pauvreté en Afrique** et l’importance pour les pays africains de pouvoir utiliser un ensemble de leviers politiques pour promouvoir les droits de la personne et mettre en œuvre leurs propres stratégies de développement. Les règles et politiques internationales devraient faciliter le soutien aux industries naissantes et aux petits agriculteurs, et encourager les efforts visant une suppression rapide des subventions agricoles, la protection des services publics essentiels et la réforme des règles de propriété intellectuelle. La réforme en question doit assurer le respect du principe de consentement préalable libre et informé (CPLI) et l’interdiction des brevets sur les formes de vie, rendre plus abordable le prix des médicaments et faciliter la circulation de matériel pédagogique et le transfert de technologie.

**S’abstenir de conclure des accords commerciaux bilatéraux et des traités d’investissement qui renforcent les droits des investisseurs et limitent la capacité des gouvernements à orienter leurs investissements vers des objectifs de développement**, entre autres par l’imposition d’exigences de rendement. Un moratoire sur la procédure de règlement des différends entre États et investisseurs devrait voir le jour.

**Travailler à l’élimination des conditions imposées par les bailleurs de fonds** dans la coopération internationale telles que celles qui règlent actuellement les prêts et subventions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Souvent, ces conditions freinent les dépenses gouvernementales ayant trait aux programmes sociaux visant à faire respecter les droits de la personne ou restreignent les choix d’un pays quant à l’adoption de politiques monétaires et fiscales plus expansives. Le Canada devrait plutôt faire la promotion d’un dialogue entre donateurs et bénéficiaires et d’accords convenus réciproquement et fondés sur le respect des obligations communes en matière de droits internationaux de la personne et d’engagements en faveur du développement.

**Se faire le champion de l’annulation immédiate et inconditionnelle à 100 p. cent des dettes multilatérales et bilatérales de tous les pays les plus pauvres d’Afrique** en tenant compte des effets dévastateurs de la triple crise actuelle liée aux finances, à la sécurité alimentaire et aux changements climatiques. Pour ce faire, il faut entre autres procéder à des vérifications nationales pour démontrer le caractère illégitime des dettes odieuses et des dettes de l’apartheid contractées par des régimes dictatoriaux d’Afrique et appuyer de telles vérifications dans d’autres pays et au sein des Institutions financières internationales (IFI).

**Collaborer avec ses homologues africains afin de faire respecter, protéger et concrétiser les droits fondamentaux des travailleurs africains** dans les secteurs formels et informels, y compris le droit à la protection sociale et à la sécurité. Le Canada devrait signer, ratifier et appliquer la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

**Promouvoir une représentation efficace de l’Afrique au sein d’instances décisionnelles telles le G-20 et promouvoir sa participation.** Le Canada devrait travailler à la constitution d’un forum de dirigeants mondiaux basé sur les principes démocratiques d’inclusion, de représentation, de transparence, de responsabilité et sur la garantie pour les citoyennes et les citoyens de se faire entendre. Dans l’immédiat, en 2010, le Canada devrait soutenir l’inclusion de l’Union africaine au sein du G-20 tout en cherchant à faire en sorte que d’autres pays moins développés d’Afrique et d’ailleurs puissent y participer.

**Plaider en faveur de l’adoption d’une procédure rendant automatique l’échange de renseignements fiscaux et exigeant des rapports par pays** sur les comptes des compagnies multinationales. De telles mesures assureraient des revenus qui ne seraient pas détournés dans l’évasion et l’évitement fiscaux et qui pourraient financer des services de santé, des infrastructures et d’autres besoins fondamentaux.

**Soutenir une taxe de 0.05 p. cent sur les transactions financières** qui pourrait rapporter, à l’échelle mondiale, jusqu’à 700 milliards de dollars chaque année – assez pour financer les OMD, les coûts relatifs à l’atténuation et l’adaptation aux changements climatiques pour les pays en développement ainsi que des mesures de relance nationales.

## Contexte

L’Afrique a été très touchée par la crise financière mondiale. Les économies africaines ont été affaiblies par la diminution des exportations résultant de la chute du prix des matières premières, la diminution des investissements directs à l’étranger (IDE) et un déclin des envois de fonds à l’étranger et de l’aide internationale. Les groupes sociaux vulnérables dont font partie les femmes, les petits agriculteurs et les populations pauvres en zone urbaine courent un grand risque d’appauvrissement et d’exclusion. En 2005, l’Afrique subsaharienne comptait 100 millions de personnes de plus qu’en 1990 vivant dans l’extrême pauvreté et le taux de pauvreté se maintenait au dessus de 50 p. cent<sup>47</sup>. La situation risque bien de se détériorer encore à cause de la crise économique mondiale. Les économies informelles atteindront des niveaux sans précédent, conduisant à des conditions de travail encore plus incertaines et précaires, de plus grandes inégalités de revenus, et ce seront les moyens de subsistance des femmes qui seront les plus touchés<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2009, [En ligne].  
[http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2009/MDG\\_Report\\_2009\\_fr.pdf](http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2009/MDG_Report_2009_fr.pdf).

<sup>48</sup> La crise financière mondiale et les femmes d’Afrique occidentale : impacts et réponses politiques. [En ligne].  
<http://awid.org/fre/Enjeux-et-Analyses/Library/La-crise-financiere-mondiale-et-les-femmes-d-Afrique-occidentale-impacts-et-reponses-politiques>.

D'autres facteurs ont également contribué à l'augmentation de la pauvreté et des inégalités. Malgré une croissance économique de 6 p. cent par an entre 2001 et 2008, la structure agraire des économies africaines et leur dépendance à l'exportation de quelques produits de base n'ont pas fondamentalement changé. Les facteurs suivants expliquent l'extrême vulnérabilité des économies de nombreux pays africains : leur forte dépendance vis-à-vis l'envoi de fonds à l'étranger et le commerce; le bas niveau de réserves internationales; les faibles taux de change; les déficits élevés du compte courant et le haut niveau d'IDE; la dépendance vis-à-vis de l'aide publique au développement (APD); le faible PIB par habitant<sup>49</sup>.

Une transformation profonde de l'économie mondiale – au regard de ses systèmes et de ses institutions – est nécessaire afin de générer des emplois décents et un développement durable dans toutes les parties du monde. Par l'entremise de règles et de politiques internationales plus justes en matière de commerce, d'impôt et de finances et de la démocratisation des Institutions financières internationales (IFI), les dirigeants de la planète peuvent aborder les défauts structurels qui ont exacerbé la crise financière et aider à instaurer un solide secteur public pouvant atténuer ses effets les plus défavorables<sup>50</sup>.

Pour contrer les effets à court terme de la crise, le G-20 a annoncé en 2009 un financement de 1,1 billion de dollars, mais dont seulement 50 milliards devrait aller aux pays les plus pauvres – sous forme de prêts dans la plupart des cas. Cette réalité a fait jaillir le spectre d'une nouvelle crise de l'endettement<sup>51</sup>. Bien que le FMI et la Banque mondiale aient introduit de nouvelles formes de protection sociale et réduit le nombre et le type de conditions liées à l'obtention de nouveaux prêts, bon nombre des conditions restantes (dont le gel ou la diminution des salaires dans la fonction publique, le gel des pensions, l'augmentation du prix des services publics et des taux d'intérêt) minent toujours les tentatives d'augmenter la protection sociale. Et en termes réels, accroître la protection sociale est toujours nécessaire, même dans un contexte de budgets gouvernementaux en déclin rapide.

Concernant les paradis fiscaux, le groupe américain *Global Financial Integrity*<sup>52</sup> estime que, chaque année dans le monde, entre 500 et 800 milliards de dollars américains s'échappent illégalement des économies des pays en développement et en transition, dont environ 65 p. cent sous forme d'évasion et d'évitement fiscaux par des compagnies multinationales. L'ONG britannique Christian Aid estime quant à elle que, chaque année, l'évasion fiscale fait perdre aux pays en développement environ 160 milliards de dollars en revenus fiscaux, un montant supérieur à plus de 30 p. cent du total de l'aide internationale octroyée en 2008<sup>53</sup>.

---

<sup>49</sup> *Idem*.

<sup>50</sup> Sommets du G8 et du G20 2010: Un programme pour le développement mondial, [En ligne]. <http://halifaxinitiative.org/fr/content/sommet-2010-du-g8-de-muskoka-un-programme-pour-le-developpement-mondial>.

<sup>51</sup> Initiative d'Halifax. La réponse du G-20 à la crise financière : l'argent, l'argent, Mise à jour – le 30 avril 2009, [En ligne]. <http://halifaxinitiative.org/fr/content/mise-à-jour-le-30-avril-2009>.

<sup>52</sup> Global Financial Integrity, [En ligne]. <http://www.gfip.org/> (en anglais seulement).

<sup>53</sup> Reilly-King, Fraser, Coalition de l'Initiative d'Halifax. « Three ways to pay for aid commitments ». Paru dans Embassy – Canada's Foreign Policy Newspaper. Mercredi 3 février, [En ligne]. <http://www.halifaxinitiative.org/fr/node/3207> (en anglais seulement).

Les gouvernements africains continuent de réclamer le retour des avoirs volés et des réformes significatives concernant les paradis fiscaux permettant d'enrayer l'écoulement de capitaux du continent africain<sup>54</sup>. Au-delà de la question de la fuite des capitaux, ils ont aussi demandé un moratoire sur le service de la dette et la suppression des conditions d'aide qui empêchent l'application de solutions innovatrices à la crise.

En ce qui a trait aux mesures de relance pour l'Afrique, en 2007, le commerce mondial des actifs financiers s'élevaient à 194 billions de dollars américains, c'est-à-dire plus de 12 fois la valeur du commerce des biens et des services. L'idée d'une faible imposition de 0.05 p. cent sur ces actifs financiers a fait son chemin et est soutenue par le premier ministre britannique Gordon Brown, le président français Nicolas Sarkozy et la chancelière allemande Angela Merkel. L'économiste autrichien Stephan Schulmeister estime que la taxation des transactions financières pourrait rapporter mondialement jusqu'à 700 millions de dollars par année – ce qui représente suffisamment d'argent pour financer les OMD, les coûts liés aux changements climatiques pour les pays en développement ainsi que les mesures de relance nationales dont l'Afrique a un urgent besoin.

Les gouvernements africains réclament des réformes en profondeur du système économique international ainsi que des IFI afin d'assurer que les pays en développement aient voix au chapitre. À cet égard, il est vital pour les pays les plus pauvres d'Afrique, où la majorité de la population vit en situation d'extrême pauvreté, d'avoir un forum de dirigeants qui aborde les besoins et les intérêts d'une gamme variée de pays. Les dirigeants du G-8 et du G-20 doivent s'engager à évoluer vers un forum plus représentatif qui adhère aux principes de transparence, de responsabilité et d'inclusion des nations les plus pauvres et des voix citoyennes. Une telle transition doit s'inscrire dans un contexte plus élargi et s'effectuer dans la réforme et le renforcement du multilatéralisme et particulièrement toucher le rôle et la place des Nations unies dans le système international<sup>55</sup>.

## Quelques données

- À cause des barrières à l'importation des pays riches, l'Afrique subsaharienne perd environ 2 milliards de dollars par année. La détérioration des termes de l'échange a coûté sept fois plus cher à l'Afrique que l'aide internationale qui lui a été octroyée<sup>56</sup>.
- La baisse du prix des matières premières minérales – pétrole, gaz, métaux et certains produits végétaux tels le café, le coton ou le bois d'œuvre – a été, dans certains cas, de 20 p. cent entre 2008 et 2009. Au Ghana, bien que les prix du cacao et de l'or se soient généralement

---

<sup>54</sup> W Obeng Kwesi. « The global financial crisis and growing discontent in Africa ». Numéro 231/232, Nov/Déc 2009. L'article a été repris dans *Third World Resurgence from African Agenda* (vol. 12, numéro 3, 2009), publié par TWN Africa. (En anglais seulement).

<sup>55</sup> Initiative d'Halifax. Conférence : Que manque-t-il dans la réponse à la crise financière mondiale? Repenser le système financier mondial en temps de crise. Mémoire – résumé, janvier 2010, [En ligne]. <http://halifaxinitiative.org/fr/content/conference-que-manque-t-il-dans-la-reponse-a-la-crise-financiere-mondiale>.

<sup>56</sup> Oxfam International. *Rigged Rules and Double Standards Trade, Globalization and the Fight Against Poverty*, [En ligne]. [http://www.maketradeair.com/assets/english/report\\_english.pdf](http://www.maketradeair.com/assets/english/report_english.pdf) (en anglais seulement).

maintenus malgré une petite baisse depuis les sommets atteints en 2008, les recettes d'exportation ont été touchées par une forte diminution dans les secteurs du bois d'œuvre (27 p. cent), des produits horticoles et des exportations de noix de karité<sup>57</sup>.

- En Afrique de l'Ouest, les cueilleurs, producteurs et marchands de noix de karité sont d'abord des femmes parmi les plus pauvres de leur communauté. Elles dépendent de ces noix pour améliorer leur revenu et réduire l'insécurité alimentaire saisonnière. L'exportation croissante du beurre de karité – en particulier vers l'Europe – a connu une diminution substantielle en raison de la crise, ce qui a eu des effets directs sur l'économie du Burkina Faso, du Mali et d'autres régions où on trouve du karité en Afrique de l'Ouest. La baisse des prix au Ghana est estimée entre 50 p. cent et 75 p. cent et la situation se répercute directement sur la pauvreté des femmes concernées<sup>58</sup>.
- Les envois de fonds à l'étranger constituent en moyenne 5 p. cent des revenus des ménages ghanéens. Au Sénégal, au Nigéria, en Sierra Leone et au Togo, ces fonds représentaient environ 5 p. cent de leur PIB en 2007 et pour le Cap Vert, le Libéria et la Gambie, plus de 10 p. cent. La diminution de ces fonds, résultant de la crise financière de 2009, aura des implications importantes sur les familles au regard de l'éducation des enfants, des dépenses journalières supplémentaires et des investissements dans l'habitat et les petites entreprises<sup>59</sup>.
- Par suite de la chute du prix des matières premières – en particulier les matières premières minérales – et de la perte de revenus d'exportation en 2008-2009, le Ghana a dû se remettre sous la tutelle du FMI et accepter ses conditions afin de réduire son déficit. Une telle décision aura des conséquences sur le choix des politiques qu'il adoptera pour gérer la crise. Le gouvernement du Nigéria a réduit son budget de 2009 en réaction au bas prix du pétrole, ce qui aura certainement des conséquences sur ses investissements quant à l'éducation, l'électricité et les infrastructures. La disponibilité du crédit pour les entreprises privées a également connu une baisse, et par conséquent, le Nigéria est aux prises avec des embouteillages dans les ports nigériens et des pénuries pour certains biens d'importation<sup>60</sup>.
- Les pays en développement perdent 1 billion de dollars chaque année à cause du crime, de la corruption gouvernementale et de l'évasion fiscale. Environ de 60 à 65 p. cent d'une telle fuite de capitaux peut être attribuable à l'évasion et l'évitement fiscaux des compagnies multinationales. La fuite illicite de capitaux représente plus de huit fois le montant de l'aide internationale pour la réduction de la pauvreté et le développement économique perçue par les pays en développement. En Afrique subsaharienne, malgré des données statistiques sur la dette extérieure incomplètes et peu fiables, on estime que la fuite illicite de capitaux approche rapidement la moitié d'un billion de dollars, soit plus de deux fois le montant relatif à ses passifs extérieurs<sup>61</sup>.

---

<sup>57</sup> W OBENG, Kwesi, « The global financial crisis and growing discontent in Africa ». Numéro 231/232, Nov/Déc 2009. L'article a été repris dans *Third World Resurgence from African Agenda* (vol. 12, numéro 3, 2009), publié par TWN Africa. (En anglais seulement.)

<sup>58</sup> *Idem.*

<sup>59</sup> *Idem.*

<sup>60</sup> *Idem.*

<sup>61</sup> Global Financial Integrity. *Illicit Financial Flows from Developing Countries 2002-2006*, [En ligne]. <http://www.gfip.org/> (en anglais seulement).

## **L’Afrique compte : Note d’information n° 6**

### **Promouvoir une paix durable et inclusive en Afrique**

---

**Le Canada devrait faire de la paix durable et inclusive une priorité de ses politiques étrangères, de développement et de défense. À cette fin, il devrait:**

**Renforcer les capacités de l’Afrique en matière de prévention des conflits, de consolidation et de rétablissement de la paix par des appuis financiers et diplomatiques à long terme pour des initiatives et des organisations régionales** telles que l’Union africaine – en mettant l’accent sur les capacités de prévention, ainsi que de gestion et de résolution des conflits.

**S’engager à fournir des troupes et des appuis financiers pour les opérations de la paix de l’ONU en Afrique.** De manière plus précise, le Canada devrait augmenter les forces canadiennes, la police et les déploiements civils en appui aux opérations de la paix comme celles en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan.

**Donner la priorité au rôle des femmes dans les processus de paix en appuyant** l’implication des groupes de femmes dans les processus de paix, en encourageant la participation des femmes dans les processus politiques et de décision, et en finançant les programmes visant à éradiquer la violence faite aux femmes.

**À cette fin, développer et rendre public un plan canadien d’action national sur la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité ainsi que les résolutions subséquentes sur la violence sexuelle et les femmes dans les situations de conflits.** Ce plan devra être développé à travers des consultations globales et transparentes avec la société civile canadienne et des groupes de femmes africaines.<sup>62</sup>

**Prendre toutes les mesures possibles, en consultation avec les institutions africaines pertinentes, pour prévenir les génocides, crimes de guerre et crimes contre l’humanité et y répondre,** notamment par un engagement diplomatique préventif, ainsi qu’en combattant l’impunité pour de graves abus des droits de la personne.

**À cette fin, appuyer politiquement et financièrement les mécanismes locaux, traditionnels, nationaux et internationaux de justice telle que la Cour pénale internationale (CPI)** afin de tenir responsables ceux et celles qui ont perpétré des crimes graves incluant le recrutement forcé d’enfants soldats et l’utilisation de la violence sexuelle et sexospécifique.

---

<sup>62</sup> En 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies adoptait la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité visant à inclure les droits des femmes, l’égalité sexospécifique et la participation des femmes dans les initiatives de paix et de sécurité, entre autres, lors du développement et de la mise en œuvre des accords de paix. En 2008, deux autres résolutions portant sur la violence sexuelle ont aussi été adoptées : la résolution 1820 sur la violence sexuelle, et plus récemment la résolution 1888 portant de façon plus précise sur les forces de maintien de la paix et leur rôle en matière de protection des femmes contre la violence sexuelle.

**Appuyer des réformes globales pour renforcer les États africains émergent de conflits et prévenir la fomentation de nouveaux conflits en soutenant des initiatives démocratiques locales.** Afin de contribuer à des processus émergent de la base pour l'édification de la paix, la réconciliation sociale et la gestion équitable des ressources naturelles, ces appuis devraient porter une attention spéciale aux initiatives démocratiques locales mises de l'avant par les citoyens, particulièrement les femmes et les organisations de la société civile.

**Mettre un frein au transfert et au commerce illicites des armes légères en appuyant sans réserve la mise en œuvre d'un traité sur le commerce des armes d'ici à la fin de 2012.**

## Contexte

Dans le monde actuel, c'est en Afrique que l'on retrouve près de 40 p. 100 des conflits armés ayant causé au moins 1000 décès.<sup>63</sup> Sur la cinquantaine de pays du continent, 11 sont présentement impliqués d'une façon ou d'une autre dans des conflits armés.<sup>64</sup> Au cours des 15 dernières années, 18 des 33 pays africains les moins avancés ont été aux prises avec des conflits, ce qui a nuit d'autant plus à leurs progrès en matière de réduction de la pauvreté, de promotion des droits de la personne et des droits des femmes, ainsi que de développement.

Les populations civiles, et encore plus les populations vulnérables comme les femmes et les enfants, paient le prix fort des conflits. La violence, notamment la violence sexuelle, de plus en plus horrible et en hausse comme dans le cas de la RDC, a un effet direct non seulement sur les personnes visées, mais aussi sur la santé et les moyens de subsistance des communautés. Les enfants soldats sont plus nombreux en Afrique que nulle part ailleurs dans le monde. Ils sont actifs autant au sein des forces rebelles et des milices que dans les forces gouvernementales. C'est en Afrique qu'on retrouve près d'un cinquième des 500 millions d'armes légères qui forment l'arsenal mondial. Les enfants soldats impliqués dans les conflits opposant des acteurs non-étatiques sont les principaux utilisateurs de ce type d'armes. Les flux migratoires, une autre conséquence directe des conflits, ont largement contribué à créer en Afrique plus de 13 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, dont une majorité de femmes et d'enfants.<sup>65</sup>

Depuis les années 1990, on reconnaît que les causes principales des conflits africains découlent de l'échec des processus démocratiques et des enjeux de gouvernance. La compétition pour des ressources rares, de plus en plus exacerbée par le changement climatique, est souvent un des facteurs latents de conflit, comme le démontrent les cas actuels dans la corne de l'Afrique, le Sud-Soudan et les violences post-électorales au Kenya en 2007. Le partage équitable des ressources naturelles, entre autres la terre, les minéraux, le pétrole, les forêts et surtout l'eau, seront des enjeux majeurs dans le futur.

---

<sup>63</sup> Armed Conflicts Report 2009, Ploughshares, <http://www.ploughshares.ca/libraries/ACRText/ACR-TitlePage.html>.

<sup>64</sup> En 2008, ces pays incluaient l'Algérie, le Burundi, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Kenya, le Nigeria, la Somalie, le Soudan, le Soudan-Darfour et l'Ouganda.

<sup>65</sup> <http://www.unhcr.org/4a375c426.html>.

Malgré le déclin du nombre de conflits depuis la fin de la Guerre froide, les cas les plus sévères demeurent dans l'Est du Congo, en Somalie et au Soudan. Des pays tels que le Libéria, la Sierra Leone et le Rwanda, qui ont connu des conflits violents au cours des 10 ou 15 dernières années, sont toujours en processus de reconstruction, alors que d'autres continuent à faire face à des turbulences et à des violences politiques, comme c'est le cas pour le Zimbabwe, la Guinée-Bissau, le Niger et Madagascar.

En Afrique, les efforts de démocratisation portent surtout sur la tenue d'élections compétitives promues par la communauté des donateurs comme pré-requis à la démocratie. Ceci a souvent pour effet de légitimer un pouvoir exécutif déjà puissant aux dépens d'un pouvoir législatif plus ou moins efficace, le tout sans miser sur d'autres piliers de la démocratie que sont le système judiciaire, la liberté de presse et les organisations de la société civile.<sup>66</sup>

L'Union africaine (UA) – par l'intermédiaire de son Conseil de paix et sécurité – a démontré sa volonté de jouer un rôle plus important dans les opérations de maintien de la paix grâce à ses efforts diplomatiques dans la résolution de conflits, et plus récemment en adoptant des positions fermes aidant ainsi à délégitimer les coups d'État militaires et des prises de pouvoir illégales en Guinée, à Madagascar, en Mauritanie et en Guinée-Bissau. À ce jour, l'UA s'est impliquée dans trois opérations de paix : la mission africaine au Burundi (AMIB) en 2003; la mission de l'Union africain au Soudan (Darfour) (AMIS) en 2006; et la mission africaine en Somalie (AMISOM) en 2007. Étant donné la complexité de ces conflits et les ressources limitées de l'UA, ces opérations ont également bénéficié de l'appui d'opérations onusiennes. Au Soudan, AMIS fut remplacée par une opération hybride ONU-UA pour préserver un « aspect africain », en réponse à une demande du régime soudanais.

Les organisations africaines sous-régionales ont également joué un rôle important, aux côtés des organisations non-gouvernementales et de la société civile impliquées dans les processus de rétablissement et de consolidation de la paix, dans la négociation d'ententes tel que l'Accord de paix global au Soudan.<sup>67</sup>

Au cours de la dernière décennie, le Canada a soutenu divers processus de paix en Afrique, surtout par l'entremise d'appuis financiers, diplomatiques et matériels. En 2003, en RDC, le Canada a activement appuyé le Dialogue inter-congolais qui a rassemblé les diverses factions politiques impliquées dans le conflit pour définir les paramètres de la transition politique devant mener à la démocratie. Ces discussions ont débouché sur l'Accord de paix global et inclusif. Le Canada a fourni des sommes considérables pour les élections présidentielles de 2006. En 2008, il appuyait financièrement le processus de paix de Goma et le programme Amani, sans démontrer cependant le même niveau d'investissement politique substantiel que par le passé. Ceci n'est pas sans inquiéter plusieurs qui craignent de voir le Canada réduire sa présence en Afrique et plus précisément en RDC.

---

<sup>66</sup> L'avenir des opérations de maintien de la paix dans les conflits contemporains, Discours prononcé par Louise Arbour, Présidente-Directrice Générale, International Crisis Group, 7 octobre 2009, [www.crisisgroup.org/home/index.cfm?id=6364&l=1](http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?id=6364&l=1).

<sup>67</sup> Human security: Setting the agenda for the Horn of Africa, John Siebert, The Ploughshares Monitor, été 2009, volume 30, n° 2, <http://www.ploughshares.ca/libraries/monitor/monj09g.pdf>.

Le gouvernement canadien a joué un rôle comme membre du Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT) et à titre de co-président du groupe des Amis de la région des Grands Lacs instauré pour appuyer la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). La CIRGL a rassemblé 11 pays de la région qui se sont concertés sur un ensemble de protocoles. Un autre exemple de l'appui du Canada à des processus de paix fut le financement du processus de paix de Juba en 2006 entre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et le gouvernement ougandais.

Au Soudan, depuis janvier 2006, les contributions du Canada en appui aux efforts de paix, à l'assistance humanitaire, à la reconstruction, au rétablissement précoce et aux missions internationales de maintien de la paix au Soudan ont atteint 760 millions de dollars. Le pays a joué un rôle diplomatique central dans le processus mené par l'UA et qui s'est conclu par la signature de l'Accord de paix pour le Darfour en mai 2006. Grâce au Fonds pour la paix et la sécurité mondiale (FPSM) administré par le Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction (GTSR), le Canada appuie la consolidation politique et sociale de la paix au Soudan par la promotion d'initiatives dans plusieurs secteurs cruciaux: le renforcement des institutions judiciaires, le fédéralisme, la réforme des services correctionnels, l'amélioration de la sécurité communautaire, le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), ainsi que la mise en valeur du potentiel de tous les intervenants participant aux pourparlers en faveur de la paix au Darfour. De plus, du personnel des forces armées canadiennes et des officiers de la police civile participent aux opérations de maintien de la paix au Soudan, en particulier avec UNMIS, principalement à titre de gardiens de la paix et observateurs militaires au Sud-Soudan.<sup>68</sup>

Cependant, malgré ces initiatives, l'approche du Canada en appui aux processus de paix demeure *ad hoc*. Depuis la fin des années 1990, le Canada a pris ses distances avec les missions de l'ONU au moment où celles-ci faisaient face à de nouvelles réalités sans avoir les moyens d'y remédier : des massacres à grande échelle, des guerres civiles ou des nettoyages ethniques comme en Bosnie, en Somalie et au Rwanda. Alors que l'ONU tirait des leçons de ses propres échecs et tentait d'adapter ses missions en conséquence, le Canada a plutôt choisi de concentrer ses interventions dans des opérations menées par des coalitions de pays aux intérêts semblables. La participation de personnel canadien aux missions onusiennes est passée de 10 p. cent en 1991 à moins de 0.2 p. cent en 2009. Présentement, seulement 40 militaires canadiens et 26 officiers de police prennent part à trois missions de l'ONU en Afrique, soit en Côte-d'Ivoire, en RDC et au Soudan. La demande pour le maintien de la paix en Afrique est à la hausse avec plus de 72 000 gardiens de la paix déployés dans des endroits comme le Sud-Soudan, le Darfour, la RDC, la Côte-d'Ivoire et le Libéria en 2009.<sup>69</sup>

Une part essentielle de la prévention de la violence, des conflits et la promotion de la paix consiste à s'assurer de mettre fin à l'impunité pour des abus sérieux des droits de la personne. Au cours de la dernière décennie, la justice internationale a fait des avancées en développant des normes et des mécanismes pour tenir responsables des auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de génocides et de nettoyages ethniques. Les violences sexuelles et sésospcifiques ainsi que le recrutement d'enfants soldats sont maintenant passibles de peines

---

<sup>68</sup> [http://www.canadainternational.gc.ca/sudan-soudan/approach-approche.aspx?lang=fra&highlights\\_file=&left\\_menu\\_en=&left\\_menu\\_fr=mission=](http://www.canadainternational.gc.ca/sudan-soudan/approach-approche.aspx?lang=fra&highlights_file=&left_menu_en=&left_menu_fr=mission=).

<sup>69</sup> Le Canada et les opérations de maintien de la paix de l'ONU <http://www.peacebuild.ca/work-groups-peace-operations-f.php>.

en vertu du droit international. Le Canada a joué un rôle de premier plan en aidant à l'établissement de la Cour pénale internationale et en appuyant d'autres mécanismes de justice internationale tels que les tribunaux et les cours au Sierra Leone, au Rwanda et en ex-Yougoslavie. Dans le cas de l'Ouganda, le Canada a financé les consultations sur la reddition de comptes et la justice, ainsi que l'établissement de mécanismes de justice nationale. Au cours des prochaines années, le Canada devrait augmenter son appui au renforcement des mécanismes de justice et de reddition de comptes pour les cas d'abus graves des droits commis en période de conflits par l'entremise de processus de justice traditionnelle, nationale et internationale.

La diminution actuelle de l'intérêt du Canada pour l'Afrique pourrait affecter la durabilité et la mise en œuvre des efforts de paix entrepris dans des endroits comme la RDC et l'Ouganda, pour ne pas mentionner plusieurs autres pays plus petits. Des 20 pays de concentration de l'ACDI, seulement sept sont en Afrique, dont cinq de ces pays – l'Éthiopie, le Mali, le Mozambique, le Sénégal et le Soudan – sont à la fois des pays moins avancés (PMA) et affectés par des conflits. Le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales (FPSM) du Ministère des affaires étrangères (MAE) visant à appuyer les États fragiles, inclut présentement le Soudan, l'Ouganda et la RDC (un programme modeste) comme les seuls pays africains de la liste de priorité du gouvernement. Malheureusement, la faible priorité accordée à l'Afrique par l'ACDI et le FPSM du MAE rend plus difficile l'appui à l'Afrique en général, et d'autant plus ardu l'appui aux processus de paix et aux activités d'édification de la paix.

Le Canada doit élaborer une approche stratégique durable à long terme en appui aux processus de paix en Afrique. Afin que l'appui canadien soit plus efficace, il devra aller au-delà de l'envoi d'observateurs lors de pourparlers sur la paix. Des engagements devraient s'étaler sur plusieurs années, être cohérents en termes de politiques lors de changements de gouvernement et devraient inclure un appui aux organisations de la société civile (OSC). À cette fin, le Canada doit se munir d'un cadre stratégique et de fonds accessibles dédiés aux processus de paix qui permettront différentes approches pour répondre à l'éventail de conflits qui sévissent en Afrique.

## Quelques données

- Depuis 2004, le nombre de personnes réfugiées en Afrique a diminué en passant de 3.4 à 2.1 millions. Cependant, de nouveaux conflits, ou d'autres qui ont repris, ont créé 210 000 nouvelles personnes réfugiées.<sup>70</sup>
- Il y a présentement plus de 13 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Afrique.<sup>71</sup> Plus de 50 p. cent des personnes réfugiées et déplacées sont des femmes et des enfants.<sup>72</sup>
- Les enfants déplacés sont les plus vulnérables lors des conflits puisqu'ils sont plus susceptibles d'être négligés et exposés aux abus, dont l'exploitation sexuelle, le trafic et le recrutement.<sup>73</sup>

---

<sup>70</sup> <http://www.unhcr.org/4a375c426.html>.

<sup>71</sup> [http://www.unhcr.org/publ/PUBL/4444d3cc11.html#\\_ftn3](http://www.unhcr.org/publ/PUBL/4444d3cc11.html#_ftn3).

<sup>72</sup> <http://www.unhcr.org/4a375c426.html>.

- La majorité des conflits qui ont eu cours en 2008 n'étaient pas de nouveaux conflits, mais provenaient plutôt de la reprise de combats suivant l'échec d'accords de paix et de négociations.<sup>74</sup>
- Pour les périodes de 1999-2003 et 2004-2008, la part de l'Afrique aux importations internationales des principales armes conventionnelles a augmenté de 6 à 7 p. cent.<sup>75</sup>
- Des 500 millions d'armes légères et de petit calibre (ALPC) qui circulent à travers le monde, 100 millions d'entre elles se trouvent en Afrique. Les ALPC sont souvent utilisées par les acteurs non-étatiques et sont des armes de choix dans les conflits impliquant des enfants soldats.<sup>76</sup>
- L'Afrique compte le nombre le plus élevé d'enfants soldats au monde. Ils sont actifs dans les groupes rebelles, les milices, ainsi qu'au sein de certaines forces gouvernementales.<sup>77</sup>
- Des ressources telles que les diamants, le bois et le pétrole continuent d'alimenter des conflits à travers l'Afrique.<sup>78</sup>
- L'accaparement des terres inquiète de plus en plus puisque cela risque d'aviver des tensions et pourrait mener à des conflits ouverts et à l'instabilité politique.<sup>79</sup>

---

<sup>73</sup> [http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/\(httpInfoFiles\)/82DA6A2DE4C7BA41C12575A90041E6A8/\\$file/IDMC\\_Internal\\_Displacement\\_Global\\_Overview\\_2008.pdf](http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/82DA6A2DE4C7BA41C12575A90041E6A8/$file/IDMC_Internal_Displacement_Global_Overview_2008.pdf).

<sup>74</sup> [http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/\(httpInfoFiles\)/82DA6A2DE4C7BA41C12575A90041E6A8/\\$file/IDMC\\_Internal\\_Displacement\\_Global\\_Overview\\_2008.pdf](http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/82DA6A2DE4C7BA41C12575A90041E6A8/$file/IDMC_Internal_Displacement_Global_Overview_2008.pdf).

<sup>75</sup> [http://www.sipri.org/research/armaments/transfers/data\\_on\\_inter\\_arms\\_trade\\_default/recent\\_trends/siprifs0904](http://www.sipri.org/research/armaments/transfers/data_on_inter_arms_trade_default/recent_trends/siprifs0904).

<sup>76</sup> [http://www.africa-union.org/root/au/AUC/Departments/PSC/Small\\_Arms.htm](http://www.africa-union.org/root/au/AUC/Departments/PSC/Small_Arms.htm).

<sup>77</sup> <http://www.childsoldiersglobalreport.org/content/facts-and-figures-child-soldiers>.

<sup>78</sup> [http://www.globalwitness.org/pages/en/natural\\_resources\\_in\\_conflict.html](http://www.globalwitness.org/pages/en/natural_resources_in_conflict.html).

<sup>79</sup> « Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière », Rapport de GRAIN, octobre 2008, <http://www.grain.org/briefings/?id=213>.